

GROUPE MAJORITE DEPARTEMENTALE DE GAUCHE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Relevé des décisions de la Commission Permanente des mois de JANVIER et FEVRIER 2016 – Canton de Sarras

« Madame Brigitte ROYER et Monsieur Denis DUCHAMP, Conseillers départementaux du canton de SARRAS, communiquent les décisions votées en faveur de leur canton lors des Commissions Permanentes du 11 janvier 2016 et du 8 février 2016 :

Le calendrier prévisionnel des classes de découverte de l'année civile 2016 a été acté. Les écoles publiques d'Andance, Arras, Brossainc, Charnas, Peyraud, Saint Désirat et Saint Jacques d'Atticieux sont concernées par ce dispositif. Les subventions prévisionnelles totales pour l'ensemble de ces sorties s'élèvent à 7 830 € et seront réactualisées en fonction du nombre exact d'enfants ayant participé.

Au titre des frais de garde d'enfants issus de familles défavorisées, une participation financière de 344,96 € sera répartie entre la crèche L'ilôt câlin à Peaugres et une assistante maternelle du canton (somme répartie ensuite au profit des familles concernées). Une subvention de 391 € sera versée à la crèche L'ilôt câlin au titre des frais de garde d'enfant présentant un handicap (somme répartie ensuite au profit des familles concernées).

Dans le cadre de l'appel à projets ENS Charte Qualité 2015/2016, une subvention globale de 4 000 € sera répartie entre deux associations du canton.

Au titre de la politique de communication du Département, la fondation EKIBIO recevra une subvention de 2 000 €.»